

## États généraux de l'alimentation Provence-Alpes Côte d'Azur 6 septembre 2017

### Atelier 5 : Structuration des filières animales

L'introduction de cet atelier permet de resituer la place des filières animales dans la région. Bien qu'elles soient souvent emblématiques avec une image et un poids économique certain, d'autres plus marginales, caractérisent la spécificité et la diversité de la région PACA.

Après une présentation rapide de la fiche AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) des filières animales régionales ainsi que ces enjeux pour sa structuration, trois grands thèmes avaient été définis pour orienter les débats : les débouchés, les acteurs de la filière, l'exploitation.

Les échanges et débats sur ces trois thématiques ont fait émerger plusieurs éléments de réponse.

Le ressenti d'une majorité des participants était qu'**il est nécessaire de densifier l'organisation de la production sous toutes ses formes et quelle que soit la taille des opérateurs**, allant des structures de niveau « international » jusqu'à des collectifs d'agriculteurs conduisant un projet commun (GIEE, AMAP, CETA par exemple). Cette densification doit permettre au maillon production de peser de manière plus importante dans les relations avec le maillon aval (Grande distribution, restauration collective, Industries agroalimentaires).

Le premier débouché évoqué a été la grande distribution. Pour certains producteurs, ce marché potentiel reste difficilement accessible. Certains critères imposés par ces magasins ne sont pas favorables aux « petits producteurs ». La grande distribution utiliserait plus les productions locales dans ses rayons pour afficher une image attractive et pour servir de produit d'appel sans pour autant apporter une valorisation satisfaisante pour les producteurs.

À l'inverse, certains producteurs ne sont pas tributaires de ce genre de marché. Du fait de leur localisation géographique, ils peuvent profiter d'autres modes de commercialisation mais sans pour autant très bien valoriser leur production.

Les autres circuits de commercialisation comme la restauration collective ou la RHD sont évoqués.

Un consensus se tisse sur la nécessité de **structurer et de formaliser les relations entre les acteurs de la filière**. La contractualisation des échanges commerciaux apportera une meilleure sécurité aux producteurs.

Au-delà de ces 2 thèmes majeurs, il est fait état :

- des caractéristiques des productions animales régionales véhiculant une image très positive, liée au territoire et aux particularités des modes de production. Ces éléments en sont pas suffisamment exploités. Il conviendrait de **faire connaître cette typicité au travers de marques ou d'appellations permettant de mieux valoriser les productions locales**.

- de l'opportunité d'accentuer la dynamique d'installation des jeunes agriculteurs **en les incitant à rejoindre des organisations structurantes** et en assurant un accompagnement basé sur une meilleure **utilisation des outils existants comme les appuis techniques individuels ou collectifs**.

- sur un autre registre, il est évoqué, au regard de la **pression de contrôle** vécue par les éleveurs, la nécessité de **s'assurer d'une vigilance de même niveau pour ce qui relève du respect des normes et des pratiques de l'ensemble des acteurs de l'aval de la filière**.

## **Propositions**

### **Atelier 5 : Structuration des filières animales**

#### **Densifier l'organisation de la production**

- aider à densifier l'organisation des producteurs
- favoriser l'organisation collective sous toutes ses formes, si possible en s'appuyant sur des leaders

#### **Structurer et formaliser les relations au sein de la filière**

- s'organiser en amont pour mieux anticiper l'arrivée de nouveaux opérateurs économiques
- inciter à plus de contractualisation avec la transformation et la distribution'
- favoriser le partenariat interfilière pour bénéficier des expériences et réseaux des circuits de commercialisation
- améliorer l'implication de la production dans l'aval de la filière pour mieux s'adapter aux évolutions des modes de production et répondre à la demande
- accompagner la communication sur l'image des produits agricoles locaux

#### **Mieux accompagner la nouvelle génération d'éleveurs**

- inciter les jeunes éleveurs à prendre des responsabilités au sein de leur filière d'élevage.
- maintenir et promouvoir les accompagnements techniques existants : appuis techniques, diffusion des résultats d'expérimentations.
- expliquer la part de l'intérêt de faire une étude de débouché/marché lors de l'installation

#### **Mieux utiliser la réglementation et les normes**

- renforcer les contrôles de l'État pour s'assurer des pratiques des opérateurs de la filière en particulier en matière de traçabilité et d'origine des produits.
- simplifier les procédures administratives
- assouplir la législation des marchés publics pour la restauration collective
- équilibrer la pression de contrôle (règles de commerce et origine) sur l'ensemble de la filière, à savoir autant sur les acteurs de la production que les acteurs aval de la distribution/commercialisation